

## **Avis de promulgation**

**AVIS AU PUBLIC** est par le présent donné par la soussignée, greffière de la Ville de New Richmond, que le Conseil municipal a adopté, lors de sa séance du 1<sup>er</sup> juin 2020, le règlement suivant :

**Règlement 1132-20 régissant l'administration des règlements  
d'urbanisme quant à l'émission des permis et abrogeant  
les Règlements 801-05 et 1082-18 et leurs amendements**

Ledit règlement entre en vigueur le jour de la publication du présent avis conformément à la Loi.

Donné à New Richmond,  
Ce 3<sup>e</sup> jour de juin 2020

Céline LeBlanc  
Greffière